

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 décembre 2019

Délibération n°2019-40 portant approbation du volet établissement du contrat pour le site Université PSL 2019-2023

- Vu** l'article L. 718-5 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le volet établissement (ENS) du contrat pour le site Université PSL 2019-2023 présenté.

Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 18	Pour : 16
Procurations : 8	Contre : 4
Votants : 26	Abstention(s) : 6

Fait à Paris, le 10 décembre 2019

Le Président du conseil d'administration



François HARTOG

Mise en ligne le : 10 décembre 2019

Pj : contrat pour le site Université PSL, inclus le volet ENS.